



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Calamité agricole

Question au Gouvernement n° 3952

Texte de la question

CALAMITÉ AGRICOLE

M. le président. La parole est à M. Julien Aubert.

M. Julien Aubert. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre, et je dis bien le Premier ministre, car malgré tout le respect que je dois au ministre délégué chargé des comptes publics, à l'heure où on nous explique qu'il s'agit de la plus grande catastrophe agricole qui ait bouleversé le pays, le fait que le ministre de l'agriculture ne soit pas présent aujourd'hui devant la représentation nationale me pose question. *(Huées sur les bancs du groupe LaREM. – Plusieurs députés du groupe LaREM dirigent leur pouce vers le bas et d'autres tracent un zéro avec les doigts.)*

M. Erwan Balanant. Il est au Sénat !

M. Julien Aubert. J'espère donc, monsieur le Premier ministre, que vous répondrez à ma question, comme vous l'avez fait pour celle de la majorité. J'y associe l'ensemble des députés du groupe Les Républicains et plus particulièrement Dino Cinieri, dont le département de la Loire a été ravagé, tout comme les grands crus voisins de Côte-rôtie et de Saint-Joseph. J'évoquerai pour ma part le Ventoux et le Luberon, dans le département du Vaucluse, ainsi que la région Sud dans son ensemble.

Oui, monsieur le Premier ministre, nous faisons face à une catastrophe contre laquelle tous les agriculteurs ne sont pas couverts, en particulier dans le Vaucluse, où il y a beaucoup de polyculture. Or, pour l'arboriculture, l'indemnisation dépend souvent du niveau des pertes ; des exploitants qui possèdent huit hectares de vigne et deux hectares de cerises peuvent très bien ne rien toucher, soit parce que le dispositif ne couvre pas leurs pertes, soit parce qu'ils ne sont pas éligibles au régime des calamités.

Ma question est donc simple : au-delà des mesures exceptionnelles, au-delà du déplaçonnement du régime des calamités, vous engagez-vous à ce que chaque agriculteur de France soit justement indemnisé et à ce que nous ne laissions personne sur le bord de la route. Vous avez géré la crise sanitaire « quoi qu'il en coûte », vous devez faire de même pour la crise agricole. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LR.)*

La région Sud a mis 3 millions d'euros sur la table ; à l'échelle de l'État, cela représente 450 millions d'euros : nous attendons votre réponse ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

M. le président. Monsieur le député, nous partageons, j'en suis sûr, le plus grand respect pour la Haute Assemblée, devant laquelle se trouve le ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Il me paraît normal que le Gouvernement réponde devant les assemblées. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.)*

Mme Jacqueline Gourault, ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales. Oui, tout de même !

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des comptes publics. (*Mêmes mouvements.*)

M. Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des comptes publics. Monsieur le député Aubert, comme vient de l'indiquer M. le président de l'Assemblée nationale, le ministre de l'agriculture est retenu au Sénat par un débat organisé sur les conséquences de la loi ÉGALIM.

M. Fabien Di Filippo. Le Premier ministre est là !

M. Pierre Cordier. Castex, t'aurais pu répondre !

M. Olivier Dussopt, ministre délégué . Il se trouve que ce débat, prévu depuis plusieurs semaines, a été inscrit à l'ordre du jour par le groupe Les Républicains. Ce sont vos amis du Sénat qui ont convoqué le ministre de l'agriculture aujourd'hui. (*Rires et applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*) Peut-être avez-vous du respect pour moi, mais je constate que vous en avez moins pour le Sénat et vos collègues du groupe Les Républicains qui y siègent. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Quant à vos propos polémiques et à votre manière de hausser le ton pour faire croire qu'avec trois millions d'euros, on va résoudre les problèmes des agriculteurs de la région PACA, pardonnez-moi, mais c'est manquer de respect aux agriculteurs dans la situation qu'ils traversent. (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*)

M. le président. La parole est à M. Julien Aubert.

M. Julien Aubert. Monsieur le Premier ministre, quand il s'agit de décaler les élections régionales, vous êtes capable de faire preuve d'inventivité ; en revanche, il semble que vous ne soyez pas capable de décaler un débat au Sénat... (*Huées sur les bancs du groupe LaREM, dont de nombreux membres pointent leurs pouces vers le bas.*)

L'histoire retiendra que vous n'avez pas voulu vous engager sur le fait que tous les agriculteurs de ce pays seront effectivement et justement indemnisés. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. Pierre Cordier. Vous ferez moins les malins, le 28 juin au matin !

M. le président. Monsieur le ministre ? Non, rien à ajouter...

Données clés

Auteur : [M. Julien Aubert](#)

Circonscription : Vaucluse (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3952

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Comptes publics

Ministère attributaire : Comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 avril 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 avril 2021](#)